

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation : 18/03/2022	L'an deux mil vingt-deux, le 24 mars à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,
Nombre de membres en exercice : 37	<u>Etaient présents,</u> Mmes MM. ALLEAUME Philippe, BEUCHEF Régis, BLOUET Jean- Pierre, BOULENT Daniel, BOUVIER-WITTER Françoise, BRETON Dominique, CANU Emmanuel, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DREUX-COUSIN Virginie, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, GAINON Loïc, GRANDIN Philippe, HAIRIE François, HUBERT Gérard, JARRY Sylvain, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MARTEAU Mildred, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe
Nombre de présents : 30	<u>Membre titulaire représenté par son suppléant :</u> M. LAUNAY Didier
Nombre de votants : 36	<u>Absent excusé :</u> M. LERAY Christophe
	<u>Présents par procuration :</u> Mmes MM. ADDA Françoise (pouvoir à Mme DREUX-COUSIN), BOURREE Marie-France (pouvoir à M. BOULENT), CHEVALIER Manuela (pouvoir à M. JARRY), DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse (pouvoir à M. BLOUET), DUBREUIL Benoît (pouvoir à M. PETITJEAN), EUVELINE Jacques (pouvoir à M. DARGENT)
	<u>Secrétaire de séance :</u> M. BOULENT Daniel

ADMINISTRATION GENERALE

Adhésion au service d'accompagnement de rénovation énergétique

Il est proposé au conseil communautaire d'adhérer au service d'accompagnement de rénovation énergétique (SARE)

Le programme SARE vise à aider la population à se repérer et à se faire conseiller pour la rénovation énergétique, et ainsi savoir quels travaux effectuer pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures de chauffage. La Région Normandie, en complémentarité avec son dispositif « Espace France Rénov » est un porteur associé au SARE.

L'adhésion de la CC Andaine Passais à ce service permet aux administrés de bénéficier de certaines aides prévues pour la rénovation énergétique ainsi que de rendez-vous, dans le cadre de permanences, avec des conseillers spécialisés. Une cotisation annuelle calculée sur la base du nombre d'habitants du territoire sera versée pour ce dispositif.

Une convention est signée avec l'organisme qui porte le SARE sur notre territoire, il s'agit de l'Agence INHARI.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADHERE** au service d'accompagnement de rénovation énergétique (SARE)
- **AUTORISE** le Président à accomplir les formalités obligatoires ainsi qu'à signer tous les actes et documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président,



Accusé de réception en préfecture
061-200068443-20220324-202261-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022